

Présentation

L'EHPAD de Chantelle dispose d'une unité protégée « Les Lilas » d'une capacité de 14 lits en hébergement permanent.

L'unité « Les Lilas » est un lieu de vie adapté aux personnes âgées de 60 ans et plus, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Les résidents accueillis dans ce service sont dits valides actifs, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas de problèmes de déplacements autonomes.

En accueillant des personnes âgées dans cette unité spécifique, l'établissement cherche à préserver leur dignité en les reconnaissant comme des personnes sociales, pensantes, souffrantes, à les aider à conserver leur place au sein de leur famille, à sauvegarder le plus longtemps possible ce qui leur reste d'autonomie et à retarder l'évolution de la maladie, à stimuler leurs capacités créatrices, à susciter la communication pour vaincre l'isolement, à soulager leur souffrance physique et morale.

L'accompagnement

La particularité de ce service est de respecter autant que faire se peut, le rythme de la personne tout en maintenant certains repères. Pour préserver les capacités cognitives et l'autonomie de la personne âgée, différentes activités dites thérapeutiques sont prévues :

- ◇ Participation aux actes de la vie quotidienne
- ◇ Ateliers réminiscence, cuisine, jardinage...
- ◇ Activité physique
- ◇ Espace bien-être

L'équipe dédiée à cette unité est composée de :

- ◇ 3 infirmier(es) référents
- ◇ 2 soignants (matin/soir)
- ◇ 1 soignant la nuit
- ◇ Autres intervenants ponctuels : médecin coordonnateur, IDE coordinatrice, psychologue, kinésithérapeute, animateurs, diététicienne.

Par ailleurs, les aidants sont des acteurs importants pour l'accompagnement des personnes accueillies, leur participation est encouragée.



L'aménagement

L'unité « Les Lilas » a été conçue de façon à favoriser les échanges dans une ambiance « comme à la maison ». Une cuisine ouverte mais sécurisée invite à la préparation et à la dégustation rappelant ainsi les gestes d'autrefois.

De par sa conception, le service permet une déambulation dans un environnement sécurisé et apaisant.

L'unité de plain pied permet l'accès à un jardin/terrasse sécurisé et aménagé, permettant ainsi des activités en plein air.

Disposées tout autour des espaces de vie, les chambres meublées peuvent être personnalisées. Les résidents et leurs proches peuvent se retrouver dans l'espace salon lumineux et confortable.

Un espace bien-être est prévu dans l'unité.

